

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : VILLE DE BISCHWILLER

Correspondant : Mme Laura MENNESSON, Cellule Marchés Publics, 1-9 Place de la Mairie - BP 10035, 67241 Bischwiller cedex, tél. : 03 88 53 98 54, courriel : marches.publics@bischwiller.com, adresse internet : <https://alsacemarchespublics.eu>

Objet du marché : Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la passation d'un contrat de concession de service public pour la mise en place d'un réseau de chaleur au niveau de la commune de Bischwiller

Catégorie de services

Caractéristiques principales :

- La présente consultation a pour objet une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la passation d'un contrat de concession de service public pour la mise en place d'un réseau de chaleur au niveau de la commune de Bischwiller. Les prestations seront divisées de la manière suivante :

1 tranche ferme : Mission d'Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la passation du contrat de concession de service public pour la mise en place d'un réseau de chaleur

1 tranche optionnelle n° 01 : Suivi des travaux

1 tranche optionnelle n° 02 : Suivi de l'exploitation sur 2 ans.

- Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : La durée prévisionnelle du marché est fixée à 12 mois pour la tranche ferme (décembre 2019 à décembre 2020), à 18 mois pour le tranche optionnelle 01 (décembre 2020 à juin 2022) et à 24 mois pour la tranche optionnelle 02 (juin 2022 à juin 2024). Les dates prévisionnelles pour le démarrage de chaque tranche sont les suivantes : tranche ferme : décembre 2019 - tranche optionnelle 01 : décembre 2020 - tranche Optionnelle 02 : juin 2022.

Prestations divisées en lots : non

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique

- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché.
- En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise.
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus

Commentaire sur les justifications : Le candidat est laissé libre de la composition et du mode d'intervention des spécialistes dont il pourrait s'entourer pour mener à bien sa mission.

Néanmoins, les attentes de la collectivité justifient des compétences dans les domaines suivants : administrative, juridique, financière, programmatique, technique, économie de la construction, spécialisé en équipement de type réseau de chaleur, en gestion concessive, suivi d'exploitation de type réseau de chaleur, et ce, en vue de parvenir à une offre riche et de qualité, pour un équipement innovant et soutenable financièrement.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 18 novembre 2019 à 12 h 00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :
2019AMOCONECESSRESCHALEUR

Renseignements complémentaires : Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier et/ou d'auditionner les candidats à l'issue de la consultation. Les candidats peuvent procéder à une visite des lieux d'exécution du marché avant de procéder au dépôt de leur offre. Ils devront s'adresser à Mme Elsa PFRIMMER, cheffe de projet de développement urbain / Service des Affaires Générales - Tél : 03 88 53 98 52.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22 octobre 2019

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus : Correspondant : Mme Elsa PFRIMMER , Cheffe de projet de développement urbain - 1-9, Place de la Mairie de Bischwiller - BP 10035, 67241 Bischwiller cedex, tél. : 03 88 53 98 52

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Correspondant : Mme Laura MENNESSON , Cellule marchés publics - 1-9, Place de la Mairie - BP 10035, 67241 Bischwiller cedex, tél. : 03 88 53 98 54, courriel : marches.publics@bischwiller.com, adresse internet : <https://alsacemarchespublics.eu>

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés : adresse internet : <http://www.alsacemarchespublics.eu>